

Compte rendu de l'Assemblée Générale exceptionnelle

28/06/2018

-

Club d'escalade « ACCROROC »

Présents :

Thomas Lavolé

Clément Trémoulhac

Franck Millat Carus

Jean Marc Clément

Déborah Drevard

Elise Parès

Karen Exertier

Rémy Allier

Pascal Mollard, Vice-président

Victor Thomas, Trésorier

Anne Richter, Secrétaire

Lionel Loutellier, Vice-président

Thomas Amodei, Président.

Pouvoirs : Delphine Isoard

Excusés : Christelle Blanc

1. ORDRE DU JOUR :

- > Bilan moral et sportif de l'année 2017-2018
- > Organisation de la rentrée de Septembre 2018
- > Point financier
- > Élection du nouveau bureau

2. BILAN MORAL 2016-2017 ET POINT SUR LES ADHÉSIONS

> Depuis la rentrée Janvier 2018, le total des adhérents est de 87 personnes, réparti comme suit :

LICENCIÉS	NOMBRE
ADULTES AUTONOMES	60
ENFANTS ENCADRÉS	27
TOTAL	87

> Depuis l'ouverture du gymnase à Pont en Royans, **le nombre d'adhérents a été multiplié par 3,5 (+43 adultes et +17 enfants).**

> Depuis Janvier 2018, le club a ajouté 2 créneaux : 1 groupe enfants (8-10 ans) et 1 groupe ados (12-15 ans). Les cours sont encadrés par des professionnels de l'escalade (BE ou Guide).

> Pour les adhérents adultes, le club a organisé 2 séances « autonomie-sécurité » et 1 séance « initiation falaise » encadrés par un BE.

> Participation d'un groupe de jeunes à Camp4 Bleau (escalade sur blocs à Fontainebleau).

> En fin d'année scolaire, Karen et Rémy ont assuré le rôle de « référents créneaux » : ouvrir, fermer le gymnase et accueillir les grimpeurs. Merci à eux !

Accès au gymnase :

RAPPELS ADHERENTS ACCROROC :

> Être adhérent AccroRoc + 1 assurance FFME

> Pas d'invitations ponctuelles amis/famille

> Pas de « séance d'essai »

L'escalade est un sport à risque, chaque adhérent est titulaire d'un « pass autonomie » qui a été délivré à l'inscription, condition obligatoire pour pouvoir pratiquer sur le mur au créneau « adultes autonomes ». Merci de respecter cette règle et de ne pas mettre les référents et les membres du bureau dans l'embarras de devoir refuser l'accès au mur.

3. PERSPECTIVES RENTRÉE 2018

Section sportive collégiens :

> À partir de la rentrée de Septembre 2018, un **partenariat AccroRoc/Collège** sera mis en place. L'idée est de mettre en place **une section sportive** au collège. Les premières années de mise en fonctionnement des sections sportives dans des établissements, les services de l'éducation nationale ne prennent pas en charges les surcoûts liés aux entraînements spécifiques. Les collégiens seraient alors adhérents du club et encadrés pendant les créneaux dédiés à la section.

Créneaux section sportive :

> 1 groupe 6^{ème}-5^{ème}, avec 2 entraînements/semaine.

> 1 groupe 4^{ème}-3^{ème}, avec 2 entraînements/semaine.

La première année serait financée par les familles et le club afin : de montrer la viabilité du projet, de permettre ensuite d'accueillir des élèves sportifs à l'internat du collège pour les années à venir et de permettre au mur d'avoir un rayonnement régional.

Évolutions créneaux :

> Le club souhaite proposer des cycles « Adultes encadrés » sur la base d'une formule 10 séances de 2h/semaine (lundi 19h-21h). Cycle autour de 150 € les 10 séances.

> 1 créneau « petits » 7-8 ans : 1h/semaine (mercredi après-midi), sous réserve de trouver un encadrant...

> Adultes autonomes : **changement d'horaire jeudi, 20h15-22h15** (avec accès au bloc avant). En effet, le club de tennis a émis le souhait de pouvoir avoir un temps de rangement de son matériel sans empiéter sur son temps d'entraînement. Ils n'occupent le gymnase que par temps de pluie. L'accès au pan entre 20h et 20h15 est possible.

Planning prévisionnel 2018-2019 :

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	
		10h30 - 12h30 Section sportive 6-5e Quentin			Créneau réservé AccroRoc	
17h30 - 19h Groupe jeune "loisir" Simon/Pierre	17h30 - 19h Section sportive 6-5e Quentin	17h30 - 19h Groupe jeune "loisir" Simon/Pierre	17h30 - 19h Section sportive 4-3e Quentin	16h - 17h Groupe 7-8 ans Aurélië ?	15h - 17h Section sportive 4-3e Quentin	
19h - 21h Groupe adultes encadrés Quentin	19h - 21h30 Adultes autonomes					
				20h15 - 22h15 Adultes autonomes		

Encadrants BE/Guide :
Quentin
Simon
Pierre
Aurélië

Créneaux encadrés :
Groupe jeune "loisir" 8-10 ans et 12-15 ans
Section sportive 6-5e
Section sportive 4-3e
Groupe 7-8 ans
Groupe adultes

Journées découvertes :

> Demande de la part de plusieurs personnes et de la part du Département de l'Isère, le club organisera 3 journées « découvertes » (samedi ou dimanche) réparties sur l'année pour permettre à des personnes non licenciées et/ou novices de découvrir la pratique.

Accueil de clubs extérieurs :

> De nombreux club extérieurs ont sollicité notre club et la Communauté de Communes pour pouvoir accéder/louer le gymnase ponctuellement. Ce point est cours de clarification entre AccroRoc/Communauté de communes/Département Isère... Notre club pourrait être amené à gérer ces demandes. Modalités financières et administratives avec les clubs demandeurs à préciser.

4. POINT FINANCIER

Matériels :

> Le club a fait l'achat de matériel à hauteur de 715 € : harnais jeunes et adultes, systèmes d'assurages, chaussons jeunes. Nous avons bénéficié d'un achat groupé organisé par la FFME Section Isère avec des tarifs préférentiels (-30%).

Type	Qté	Prix total après remise 30% (€ TTC)
Harnais enfants	10	195,65 €

Harnais adultes	7	220,01 €
Assureur simple	10	104,30 €
Mousqueton vis	10	69,65 €
Chaussons enfants	5	125,58 €
TOTAL		715,19 €

Licences :

> La part adhésion au club des adultes augmente pour l'année 2018-2019 et passe à **150 € (part club + assurance FFME)**. L'objectif est que la part club « adultes » puisse participer au financement d'une partie des cours enfants (section sportive et cours loisirs) pour rendre accessibles les cours aux familles.

Une question est posée de savoir si « les adultes ont vocation à payer les cours enfants ? ». L'adhésion augmente effectivement de manière significative. Il semblait à priori intéressant, pour promouvoir l'escalade localement auprès des jeunes, de rendre accessible au plus grand nombre les cours escalade. Par ailleurs l'objectif du partenariat avec le collège est que les frais de fonctionnement (renouvellement des cordes et prises) soient pris en charge par le collège et que le club finance, alors, (au moins les premières années) la section sportive. Si le club avait à charge le renouvellement des cordes, prises, etc. les adhésions seraient vraisemblablement aussi élevées.

Autres :

> Le club a fait le choix d'employer des guides de haute montagne ou des moniteurs Diplômés d'État issus du territoire : les cours ne sont pas assurés par des bénévoles (beaucoup de créneaux à assumer tout au long de l'année).

> Conformément à ce qui avait été voté à la précédente AG (nov 2017), une dotation de 600 € en matériel a été faite à l'association VTNO (plaquettes). L'association VTNO a pour objet d'équiper et rééquiper les sites d'escalade du Royans/Vercors. En tant qu'utilisateurs des falaises de la part de nombreux adhérents, il semblait normal que notre club participe au développement de l'escalade en falaise localement. L'équipement est encore aujourd'hui en grande majorité une activité bénévole (1 goujon/plaquette : 3 €, 1 relai chainé : 10/15 €)

> Il sera important de prévoir un budget « équipement et renouvellement » de voies. Il est encore prématuré de chiffrer ce point.

5. VIE DU CLUB

> « **DEVENIR REFERENT CRENEAU** », **Réfléchissez-y !** Le référent créneau ouvre le gymnase, accueille les grimpeurs, ferme le gymnase. Nous étions tous ravis que Rémy et Karen nous ouvrent le gymnase mais il ne faut pas que cette tâche ne repose que sur 2 bénévoles. Un petit engagement pour que nous puissions simplement continuer à accéder aux créneaux autonomes....

> **En Juin 2019, notre club accueil une compétition régionale poussins/benjamin.** Notre club aura en charge une part de l'organisation et nous aurons besoin de BENEVOLES (environ 30). Cette manifestation sera également l'occasion de collecter quelques sous en tenant la buvette et proposant des repas/pique-nique. À garder dans un coin de tête...

6. RENOUELEMENT DU BUREAU

Victor Thomas, actuellement trésorier souhaite céder sa place. Déborah Drevard se propose de prendre sa place au poste de trésorier. Elle demande cependant la possibilité de changer de banque (quitter le Crédit Mutuel basé à Saint Marcellin vers une banque dans le Royans).

Proposition de Bureau :

président : Thomas Amodei,

vice président : Pascal Mollard

secrétaire : Anne Richter

trésorière : Déborah Drevard (remplacement de Victor Thomas)

7. CLOTURE D'AG ET VOTES

Le bilan moral et le point financier est approuvé à l'unanimité.

Le nouveau bureau est élu à l'unanimité.

Le 20/07/2018

Anne RICHTER

Secrétaire du club d'escalade AccroRoc

A. Richter


Thomas AMODEI

Président du club d'escalade AccroRoc

